



TAXE D'APPRENTISSAGE 2023



Date limite de
versement :
5 mai prochain

SOUTENEZ L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE

POURQUOI NOUS VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Parce que les personnes vivant avec un trouble psychique sont les grandes oubliées de notre société, parce qu'elles sont encore plus nombreuses après le terrible choc des confinements, parce qu'elles ont du mal à trouver un emploi, parce qu'une activité leur permet de se reconstruire et de s'insérer, il est urgent aujourd'hui de les aider à **se former, occuper une fonction** et même **s'intégrer dans le monde ordinaire du travail**. C'est notre mission depuis plus de 180 ans.

En portant votre choix sur nos ESAT : l'ESAT COTRA ou l'ESAT le COLIBRI, vous donnez du sens à votre taxe d'apprentissage. Vous partagez nos valeurs de solidarité, d'humanisme, d'égalité et de progrès social en faveur de tous ceux qui vivent avec un trouble psychique.

Rappelons que la taxe d'apprentissage nous permet de **poursuivre nos actions de formation dans nos ESAT** (Établissements et Services d'aide par le Travail) et **impulser de nouveaux projets**.

QUELLES ACTIONS ONT ÉTÉ MENÉES GRÂCE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022 ?

De nombreux projets ont pu être financés dans nos ESAT dont la formation au numérique.

Ainsi, les **161 salariés des ESAT** ont pu ouvrir un compte personnel de formation (CPF).



QUELLES AVANCÉES SERONT POSSIBLES GRÂCE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2023 ?

Cette année, nous comptons aller encore plus loin avec vous en offrant à nos bénéficiaires la chance d'évoluer professionnellement. Cela se traduira par :

- La formation de 161 travailleurs, notamment via un projet d'extension de la prise en main des outils numériques pour satisfaire des demandes de clients
- Le financement de nouveaux équipements pour mieux répondre aux besoins du marché.





UN EXEMPLE DE LA DIVERSITÉ DES MÉTIERS ET FORMATIONS PROPOSÉS : L'ESAT COTRA

Au sein de cet établissement, 105 travailleurs peuvent exercer leur métier dans un cadre adapté à leur handicap psychique. Dans les divers ateliers, ils peuvent se former à de très nombreuses activités parmi lesquelles la restauration traiteur, le traitement externalisé des notes de frais, le nettoyage des véhicules, la conciergerie, le conditionnement et la préparation de commandes, la bureautique, les jardins et espaces verts...

Élément de reconnaissance sociale, le travail favorise aussi leur autonomie et leur rétablissement.

QUEL MONTANT POUVEZ-VOUS NOUS ATTRIBUER ?

En 2023, les modalités de calcul changent. Désormais, vous pouvez attribuer à nos ESAT le solde de votre taxe d'apprentissage, soit **0,09% de votre masse salariale brute 2022**.

QUAND ET COMMENT NOUS VERSER LE SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?



Nouveauté cette année, le versement du solde de votre taxe d'apprentissage s'effectuera via SOLTéA, la plateforme d'affectation de la Caisse des Dépôts et Consignations, sur laquelle vous pourrez désigner un de nos ESAT comme bénéficiaire.

Vous pouvez retrouver les informations utiles et les dates des différentes étapes en scannant le QR code ci-contre.

Pour en savoir plus,  scannez ce QR code

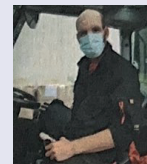


ILS TÉMOIGNENT

Prendre en charge le chariot élévateur est un métier à risque. J'ai suivi une formation CACES [certificat d'aptitude à la conduite en sécurité], il y a 2 semaines.

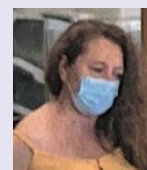
Je suis le seul à l'avoir fait et j'en suis fier. Ici, on m'appelle Monsieur Tetris. Ici, il y a de la bienveillance. On peut aller voir la psychologue en cas de besoin. Ça aide vraiment. »

Bruno, 40 ans,
ESAT Cotra



« C'est un réel challenge pour moi de m'attaquer à l'outil informatique. Aujourd'hui, je m'accroche et je peux faire mon travail. La formation HandiPlume représente pour moi un grand espoir. De toute façon, dès que l'ESAT me propose de me tirer vers le haut, j'y vais ! »

Marielle, 52 ans,
bénéficiaire d'une
session HandiPlume



LA FONDATION FALRET, PIONNIÈRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHIQUES

- 4 000 bénéficiaires au quotidien
- 2 structures dédiées à l'emploi
- 161 salariés formés

Depuis plus de 180 ans, la FONDATION FALRET accompagne les personnes en fragilité psychique dans le respect de l'éthique de son fondateur, un humaniste visionnaire qui a fait évoluer la condition des personnes touchées par la maladie mentale. Opposé à une psychiatrie réduite à l'enfermement et à la privation des droits, Jean-Pierre Falret a été l'un des plus éminents psychiatres et chercheurs du XIX^e siècle.

Aujourd'hui, c'est toujours cette autonomie et cette liberté que nous voulons offrir à tous les bénéficiaires accueillis dans nos ESAT.

CONTACT :

Siège administratif
128 avenue Jean Jaurès - 93500 Pantin
Harisoa RIJA
hrija@oeuvre-falret.asso.fr
01 58 01 09 04
www.falret.org

